chœur des religieux : c'était celui de Charles le Chauve, qui était de bronze avec parties émaillées, et qui dut probablement à la solidité du métal de ne pas être détruit comme les autres. Du tombeau de Dagobert il restait, sous le cloître de l'église de Suger, un fragment dont parle dom Doublet et que l'architecte Percier a dessiné en 1797 : c'était une statue colossale, assise, couronnée, vêtue d'une tunique longue et d'un pallium. Cette figure a disparu, ainsi que celles des deux princes Clovis et Sigebert, qui faisaient partie du même monument. Le tombeau de bronze de Charles le Chauve a été également détruit. Il n'y a donc pas à Saint-Denis un seul tombeau antérieur à Louis IX. Le visiteur doit ainsi se tenir en garde contre l'exactitude des costumes donnés aux princes et princesses qui ont précédé le saint roi. Les tombeaux des princes qui ont suivi sont, au contraire, des monuments du plus grand intérêt au point de vue historique ; les statues qui les décorent ont été faites au lendemain de la mort des personnages, souvent d'après des moulages pris sur leur visage et même sur leur corps ; quant au costume, il y a tout lieu de le croire fidèle. Sur les cent soixante-sept monuments funéraires qui furent érigés dans la crypte et dans l'église supérieure, en 1817, cinquante-deux seulement s'y trouvaient avant la Révolution ; les autres provenaient de diverses autres églises. Le jeune fils de Chilpéric et de Frédégonde, mort en 580, à Braine, fut le premier prince de sang royal inhumé à Saint-Denis. Dans les âges suivants, les princes qui n'avaient pas été appelés à régner ne furent admis que par exception dans la sépulture royale. On les enterra le plus ordinairement dans les églises de leurs domaines ; mais les rois décernèrent quelquefois à des hommes qui avaient rendu de grands services au pays, entre autres à Duguesclin et à Turenne, l'honneur d'une sépulture accordée très-rarement à ceux qui étaient nés même sur les marches du trône.

Le tombeau de Dagobert, que saint Louis fit élever à l'entrée du sanctuaire, côté de l'épître, est aujourd'hui replacé en ce même endroit, après avoir été transporté au musée des monuments français, puis rendu à l'église où les deux faces, séparées pour faire *pendants*, avaient été placées des deux côtés du narthex. C'est un des plus curieux monuments funéraires du XIIIe siècle. Il se compose d'une grande niche surmontée d'un gâble ; au bas de la niche est déposé un sarcophage dont le couvercle sert de lit à l'effigie du roi, couché sur le côté gauche. Ce sarcophage a dû être refait, ainsi que la statue, qui fut détruite dans les transports successifs qu'avait subis le monument ; cette reproduction a d'ailleurs été faite aussi fidèlement que possible d'après les dessins qui avaient été exécutés par Percier en 1797. Debout, des deux côtés de l'effigie royale, sous des dais sculptés, sont les statues de Nanthilde ou Nantechilde, seconde femme de Dagobert, et de Sigebert, son fils aîné, qui furent enterrés près de lui. Dans les voussures qui prennent naissance au-dessus des dais de ces deux dernières statues et qui forment la niche, sont sculptés des anges thuriféraires, et dans le tympan du gâble on voit le Christ debout entre les évêques saint Denis et saint Martin agenouillés. Au fond de la niche se développe en trois zones superposées la légende relative à la mort de Dagobert. Dans la zone inférieure, on voit saint Denis révélant à un anachorète endormi, nommé Jean, que l'âme de Dagobert est tourmentée par les démons ; et tout auprès, en effet, cette pauvre âme, figurée par un enfant nu portant une couronne, est maltraitée par des diables affreusement laids qui sont dans une barque. Dans la zone du milieu, les mêmes démons s'enfuient précipitamment de la barque, en faisant les plus étranges cabrioles, à la vue des saints Denis, Martin et Maurice, qui sont venus tirer de la barque maudite l'âme de Dagobert. Le bas-relief supérieur nous montre l'âme délivrée, figurée toujours par un enfant nu, joignant les mains, debout sur un linceul dont les bouts sont tenus par saint Denis et saint Martin, et montant vers le ciel où l'attendent deux anges. Tout ce monument était peint. Sa partie postérieure, qui se voit dans le bas-côté, est surmontée d'un gâble avec figures, crochets et fleurons, la partie inférieure restant unie, sans sculpture. Certaines parties de ce tombeau sont très-remarquablement traitées. Les groupes des évêques dans les zones légendaires, les anges des voussures et les figures du tympan, sous le gâble, sont d'un style excellent et d'une exécution parfaite. La statue de Sigebert est une reproduction moderne. Celle de Nanthilde est une des plus admirables productions de l'art au XIIIe siècle. « La figure, dit M. Charles Magnin, est d'une beauté sérieuse. Plongée dans la méditation, la reine tient un livre de sa main droite, et, de l'autre, tord un lacet qui pend de son cou. Sa tête est légèrement inclinée. Un nuage de tristesse contracte son sourcil et pèse sur ses paupières ; sa pensée semble en communication avec la tombe qui est à ses pieds. Sur les traits et dans le maintien règne un caractère d'ascétisme, et l'émaciation des formes, sans altérer la beauté, atteste la prédominence de l'esprit sur la chair. Le jeu de la chevelure est flexible, les plis de la robe et du manteau ont beaucoup de liberté. »

Le second roi inhumé à Saint-Denis fut Clovis II. Son tombeau était situé au bas des chaises du chœur, près de celui de Charles Martel, et supportait une statue couchée.

Le tombeau de Pépin le Bref fut placé un peu au-dessous de celui de Dagobert ; il était surmonté, comme le précédent, de la statue couchée du monarque et de celle de la reine Berthe, son épouse.

Charles le Chauve fut enseveli d'abord dans un monastère voisin de Nantua. Sa dépouille mortelle ne fut transférée à Saint-Denis qu'en 884. On la déposa à l'extrémité du chœur, sous l'autel de la Sainte-Trinité. Le tombeau était de cuivre et portait la statue du prince revêtu des ornements impériaux.

Le tombeau commun de Louis III et de Carloman, situé entre le chœur et le maître-autel, était surmonté des statues couchées de ces deux princes.

Carloman, roi d'Austrasie et frère de Charlemagne, fut, si l'on en croit les *Chroniques de Saint-Denis*, enseveli dans cette basilique ; mais plusieurs auteurs dignes de foi affirment que ses restes furent inhumés dans l'église de Saint-Remi de Reims. Quoi qu'il en soit, saint Louis fit édifier près du chœur un tombeau en l'honneur de ce prince.

La tombe d'Eudes ou Odon occupait, dans le chœur, une place à côté de celle d'Hugues Capet et de Charles Martel. Bien que Charles Martel n'eût pas régné, sa statue le représentait avec les attributs royaux. Plus tard, saint Louis fit élever, à côté du tombeau d'Hugues Capet, un monument funéraire en l'honneur d'Hugues le Grand, comte de Paris, mort en 956, et père du chef des Capétiens.

Le tombeau de Robert le Pieux, qui fut enseveli en 1032 à côté d'Hugues Capet, était surmonté de la statue couchée de ce roi et de celle de la reine Constance, sa femme.

La tombe de Louis VI (1137) était voisine de celle d'Henri Ier (1060), qui lui-même avait été inhumé à côté du roi Robert.

Philippe, fils de Louis VI, fut enseveli entre la clôture du chœur et la place que devait occuper plus tard le tombeau de Charles VIII. A côté de sa statue se voyait celle de Constance d'Aragon, deuxième femme de Louis VII.

Philippe II ou Philippe-Auguste fut inhumé à Saint-Denis, en 1223, derrière l'autel de la Trinité, à l'extrémité du chœur. Le sarcophage, entièrement d'argent doré, était orné de figures en bas-relief. La tombe que Blanche de Castille consacra à Louis VIII (1226), son époux, et qui fut placée à côté de celle de Philippe-Auguste, n'était pas moins riche. Le sarcophage était aussi d'argent doré et orné de figures en bas-relief artistement ciselées.

Quand saint Louis fit refaire la plupart des tombeaux de ses prédécesseurs, l'artiste chargé de ce travail adopta un parti mixte. Ne voulant pas encombrer le transsept au milieu duquel ces tombes sont placées, ayant à ménager la place et ne possédant peut-être pas des ressources suffisantes, il ne put élever un édicule sur chaque sépulture. Les rois et les reines furent placés sur des socles deux par deux ; derrière leur tête fut dressé un dais double en forme de chevet ou de dossier, et deux colonnettes accompagnant et surmontant ces dais permirent de poser sur leurs chapiteaux, et entre leurs fûts, des flambeaux.

Louis IX mourut en Afrique, près de Tunis, en 1270. « Son saint corps, dit un historien du temps, fut découpé par membres et bouilli dans du vin et de l'eau, jusqu'à la séparation de la chair et des os, suivant la coutume de ce temps-là, et ce, faute d'avoir de bon baume qui préserve le corps de la corruption. » Ces restes furent apportés à Paris, et l'on sait que Philippe III, fils du monarque défunt, porta lui-même sur ses épaules, de Paris à la basilique royale de Saint-Denis, le corps de son père. Le tombeau de saint Louis fut élevé entre ceux de Louis VIII et de Philippe-Auguste, derrière l'autel de la Trinité. Par respect pour la volonté exprimée par le saint roi lui-même, qui désirait qu'une extrême simplicité laissât, en quelque sorte, ignorer sa sépulture, un modeste sarcophage de pierre renferma d'abord ses reliques. Mais, peu de temps après, cette tombe fut recouverte de plaques d'argent ciselées avec une perfection jusqu'alors inconnue, suivant l'expression du chroniqueur Guillaume de Nangis. Après la canonisation du roi, en 1297, ses restes furent exhumés par ordre de Philippe le Bel et placés dans une châsse d'or massif qui fut déposée sur le maître-autel. Sa tête fut donnée, quelques années après, à la Sainte-Chapelle de Paris. Sous Charles VI, les Anglais, maîtres de Saint-Denis, pillèrent le trésor, convertirent la châsse précieuse en monnaie, mais épargnèrent les reliques. Sous François Ier, les restes de Louis IX furent déposés dans une châsse nouvelle.

Autour du tombeau de saint Louis s'élevèrent ceux de la reine Marguerite, sa femme, de son fils Tristan, comte de Nevers, de son frère Alphonse, comte de Poitiers, de son oncle Philippe, comte de Clermont, et de Pierre de Beaucaire, son chambellan. Saint-Denis reçut aussi les restes de Philippe, frère de saint Louis, de Louis, son fils aîné, mort en 1260, de Jean, son troisième fils, mort en 1248, de Blanche, sa fille aînée, de Louis et Philippe, fils de Pierre, comte d'Alençon, cinquième fils de saint Louis, d'un des fils de Philippe d'Artois, et du comte d'Eu, chambellan de France.

Philippe III le Hardi, fils de Louis IX, fut enseveli à Saint-Denis en 1286. Son tombeau de marbre noir (statue de marbre blanc) s'élevait près de la porte de fer du chœur, sous la grande croisée. Sur le couvercle du sarcophage reposaient la statue de ce prince et celle d'Isabelle d'Aragon, sa première femme, toutes deux de marbre blanc.

Philippe IV, dit le Bel (1314), fut inhumé à gauche du tombeau de Philippe III. Louis X le Hutin (1316) fut enseveli vis-à-vis de son père. Son tombeau, de marbre noir, était surmonté de sa statue de marbre blanc.

Philippe V, dit le Long (1321), fut enseveli près du grand autel, du côté de l'Evangile. Son tombeau de marbre noir est surmonté de sa statue de marbre blanc. Les restes de Charles IV, dit le Bel, et ceux de sa femme, Jeanne d'Evreux, furent déposés auprès du tombeau de Philippe le Bel. La chapelle de Notre-Dame-la-Blanche reçut la dépouille mortelle de Blanche de France, femme du duc d'Orléans, et de Marie de France, toutes deux filles de Charles IV. Jeanne de France, fille de Louis X, reposait au pied du tombeau de son père. Comme ceux des princesses que nous venons de citer, son tombeau était surmonté d'une statue couchée.

Philippe VI de Valois (1350) et a reine Jeanne, sa première femme, furent inhumés près du grand autel.

Le corps de Jean le Bon, ramené de Londres en 1364, eut son tombeau, à côté de celui de Philippe VI.

Le tombeau de Charles V, du même style que les précédents, était surmonté de la statue de ce prince couchée à côté de celle de Jeanne de Bourbon, sa femme ; douze niches en ornaient le pourtour. A l'époque de son décès, qui eut lieu en 1380, Charles V avait ordonné que les restes du connétable du Guesclin, mort deux mois avant lui, fussent honorablement inhumés dans l'église de Saint-Denis « en haulte tombe, à grant solemnité, en la chapelle que pour luy-même le roy avoit faict faire. » Cet ordre fut exécuté. La statue du bon connétable, sculptée en marbre blanc, grande comme nature, fut placée sur une tombe de marbre noir. Cette statue subsiste encore.

La princesse Marguerite (1382), fille de Philippe le Long, et femme du comte de Flandre, reposait à Saint-Denis, à droite de la porte du cloître, dans un tombeau de marbre noir surmonté de sa statue. Son tombeau présentait quatre colonnes supportant un dais de pierre d'une extrême délicatesse. Bureau de La Rivière, célèbre maître de l'artillerie sous Charles V et Charles VI, eut, comme du Guesclin, l'honneur d'être enseveli à Saint-Denis, au pied du tombeau de ces deux princes. Cet honneur fut accordé aussi au connétable Louis de Sancerre, qui reposait à droite de l'autel Saint-Jean (1402), et à Louis d'Evreux, qui fut enseveli avec sa femme dans la chapelle de Notre-Dame-la-Blanche.

Charles VI, mort en 1422, fut inhumé dans la même chapelle que le roi son père, près des murs du cloître. Sa femme, la fameuse Isabeau de Bavière, morte en 1455, fut ensevelie dans le même tombeau.

Charles VII (1461) fut placé entre son père et son aïeul. Sa femme, morte deux ans après lui, reposa à ses côtés.

Le tombeau de Charles VIII (1498), un des plus beaux de la basilique, était surmonté de la statue du monarque, de bronze doré. Aux quatre angles, des anges agenouillés portaient divers écussons. Sur les quatre faces du sarcophage, qui était de marbre noir, se voyaient douze figures de femmes, de bronze doré, représentant la *Force*, la *Tempérance*, et les autres *Vertus*. Ce riche monument a été anéanti en 1793.

Le mausolée que François Ier consacra à la mémoire de Louis XII et d'Anne de Bretagne subsiste en entier ; c'est un des chefs-d'œuvre de l'époque : il a passé longtemps pour avoir été exécuté par le Florentin Paul-Ponce Trebalti, mais, ainsi que l'a prouvé d'une façon irréfutable Emeric David, il a été fait par un Français, Jean Juste, natif de Tours. Le roi et la reine sont représentés deux fois dans ce monument, nus et en état de mort sur le sarcophage, agenouillés et vivants sur la voûte du tombeau. Le soubassement sur lequel porte le sarcophage est orné de petits bas-reliefs d'un travail exquis, représentant les guerres de Louis XII en Italie, entre autres l'*Entrée du roi à Milan* (le 6 octobre 1499), le *Passage des montagnes de Gênes* (1507), la *Bataille d'Agnadel* (1509). « La sculpture de ce tombeau, dit Emeric David, ne nous offre ni le grandiose de l'antique, ni la fierté de Michel-Ange, ni l'élégance de Jean Goujon ; elle n'a imité personne ; originale dans tous ses détails, elle est le produit du sentiment, de l'étude, du goût, mais elle n'en est que plus admirable. Juste et moelleuse imitation de la nature, précision dans les contours, naïveté dans les mouvements, facile et large développement dans les draperies, tels sont ses caractères. Les figures nues du roi et de la reine, vraies sans petitesse, expressives et nobles, bien mortes, et cependant conservant encore un reste du feu de la vie, ne laissent rien à désirer à celui qui ne cherche, dans les productions de l'art, qu'une touchante imitation du vrai. Si je pouvais comparer la sculpture à la peinture, je dirais : C'est ici le Pérugin, mais le Pérugin déjà embelli, agrandi, animé d'une chaleur nouvelle. »

Le tombeau de François Ier et de Claude de France est aussi beau et aussi bien conservé que le précédent. C'est un des plus splendides monuments de la Renaissance. Outre les statues nues du roi et de la reine, couchées sur le cénotaphe, on y voit les mêmes figures agenouillées sur la plate-forme, vêtues et accompagnées du dauphin François, du prince Charles d'Orléans et de Charlotte de France, qui mourut âgée de huit ans. Ce magnifique monument, qui a été attribué par quelques auteurs à des artistes italiens, est dû tout entier à des maîtres français : Philibert Delorme en fut l'architecte ; Pierre Bontemps, maître sculpteur, bourgeois de Paris, s'engagea, par un marché en date du 6 octobre 1552, moyennant 1,699 livres, à faire une partie des célèbres bas-reliefs du stylobate représentant les principaux faits de l'histoire militaire de François Ier, et une figure du couronnement ; Germain Pilon exécuta pour 1,100 livres les huit figures de *Fortune*, sous la voûte du cénotaphe ; Ambroise Perret fit les quatre évangélistes ; les belles figures couchées paraissent être sorties des ateliers de Jean Goujon ; Jacques Chantrel, Bastien Galles, Pierre Bigorgne et Jean de Bourgy travaillèrent à l'ornementation.

Le tombeau de Henri II et de Catherine de Médicis est, de l'avis des plus savants connaisseurs, l'œuvre de Germain Pilon. Ce monument, que ses admirables sculptures rendent digne du célèbre artiste, est construit en beau marbre blanc et orné de douze colonnes composites reposant sur un piédestal. Aux angles sont placées quatre ravissantes statues de bronze, dont chacune reproduit, dit-on, l'image de Henri II. Au milieu gisent Henri II et Catherine de Médicis. Tous deux sont aussi représentés à genoux au-dessus de l'entablement.

François II (1560), Charles IX (1574) et Henri III, descendus dans le caveau des Valois, n'eurent jamais de monument.

Le corps de Henri IV fut placé dans un caveau provisoire, qui devint bientôt le caveau définitif des Bourbons. A partir de ce moment, les rois de France n'ont plus à Saint-Denis de monument proprement dit. Les cercueils du duc d'Orléans, mort en 1611, de la duchesse de Montpensier, femme de Gaston d'Orléans, morte en 1627, rejoignirent les premiers celui de Henri IV. Ce caveau, agrandi dans la suite, reçut tour à tour les restes de Louis XIII (1643), de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV (1683), de Louis XIV, de Louis XV, et du dauphin, fils aîné de Louis XVI (1789). Tous ces cercueils, posés sur des barres de fer, étaient de plomb et renfermaient un autre cercueil de bois contenant les corps embaumés. Le duc de Châtillon (1649), le marquis de Saint-Mégrin (1652) et l'illustre maréchal de Turenne furent admis à partager la sépulture royale de Saint-Denis. Napoléon Ier fit transporter le tombeau de Turenne aux Invalides, où on peut l'admirer encore.

Louis XVI expia sur l'échafaud ses faiblesses et les fautes de ses ancêtres. Tout ce qui rappelait le nom de roi était l'objet de l'exécration du peuple. Le 31 juillet 1793, Barrère lut à la Convention un rapport dont nous extrayons le passage suivant : « Pour célébrer la journée du 10 août, qui a abattu le trône, il faut, dans son anniversaire, détruire les mausolées fastueux qui sont à Saint-Denis. Dans la monarchie, les tombeaux mêmes avaient appris à flatter les rois ; l'orgueil et le faste royal ne pouvaient s'adoucir sur ce théâtre de la mort, et les porte-sceptres qui ont fait tant de maux à la France et à l'humanité semblent encore, même dans la tombe, s'enorgueillir d'une grandeur évanouie. La main puissante de la République doit effacer impitoyablement ces épitaphes superbes et démolir ces mausolées qui rappelleraient des rois l'effrayant souvenir. » La proposition de Barrère fut adoptée, et l'Assemblée nationale décréta que « les tombeaux et mausolées des ci-devant rois élevés dans l'église de Saint-Denis seraient détruits. » L'exécution de ce décret commença le 6 août, et trois jours après 51 tombeaux étaient démolis. Deux fosses creusées à la hâte reçurent les ossements des rois et des princes qui avaient été tirés de leurs tombeaux. Quelques jours après des chariots portaient à Paris les tombeaux les plus remarquables et un grand nombre d'objets précieux enlevés au trésor de l'abbaye de Saint-Denis. Une députation, envoyée par la ville, qui avait pris le nom de Franciade, se présenta à l'Assemblée nationale, à laquelle elle fit offrande de plusieurs dons patriotiques, notamment de la tête de saint Denis, et de plusieurs bustes de saints en vermeil. Après avoir fait hommage de cette offrande à l'Assemblée, l'orateur se leva et prononça le discours suivant qui nous paraît curieux à plus d'un titre :

« Citoyens représentants,

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense :
Notre crédulité fait toute leur science.

» Tel est le langage que tenait autrefois un auteur dont les écrits ont préparé notre Révolution ; les habitants de Franciade viennent vous prouver qu'il n'est étranger ni à leur esprit ni à leur cœur.

» Un miracle, dit-on, fit voyager la tête du saint que nous vous apportons de Montmartre à Saint-Denis. Un autre miracle plus grand, plus authentique, le miracle de la régénération des opinions, vous amène cette tête à Paris. Une seule différence existe dans cette translation. Le saint, dit la légende, baisait respectueusement sa tête à chaque pas, et nous n'avons point été tentés de baiser cette relique puante. Son voyage ne sera point marqué dans les martyrologes, mais dans les annales de la raison, et sera doublement utile à l'espèce humaine. Ce crâne et les guenilles sacrées qui l'accompagnent vont enfin cesser d'être le ridicule objet de la vénération du peuple et l'aliment de la superstition, du fanatisme et du mensonge. L'or et l'argent qui les enveloppent vont contribuer à affermir l'empire de la raison et de la liberté. Les trésors amassés depuis plusieurs siècles par l'orgueil des rois, la stupide crédulité des dévots trompés et le charlatanisme des prêtres trompeurs semblent avoir été réservés par la Providence pour cette glorieuse époque. On dira bientôt des rois, des prêtres et des saints : ils ont été. Voilà enfin la raison à l'ordre du jour, ou, pour parler le langage mystique, voilà le jugement dernier qui va séparer les bons d'avec les mauvais. Vous, jadis les instruments du fanatisme, saints, saintes, bienheureux de toute espèce, montrez-vous enfin patriotes ; levez-vous en masse, marchez au secours de la patrie, partez pour la Monnaie.... et puissions-nous, par votre secours, obtenir dans cette vie le bonheur que vous nous promettiez pour une autre !

» Nous vous apportons, citoyens législateurs, toutes les pourritures qui existaient à Franciade ; mais comme il se trouve des objets désignés par la commission des monuments comme précieux pour les arts, nous en avons rempli six chariots ; vous indiquerez un dépôt provisoire où la commission puisse en faire le triage. »

Il ne nous appartient pas de décider ici la question du *sacrilége* vrai ou prétendu ordonné par la Convention nationale. Nous nous bornerons à citer à ce sujet un passage d'un auteur très-connu, Dulaure, le savant historien de Paris et de ses environs : « On a beaucoup parlé, beaucoup écrit sur la violation des tombeaux de Saint-Denis. Sans doute, les morts doivent reposer en paix, mais la mort nivelle tous les êtres aux yeux du philosophe et du vrai chrétien : la cendre du pâtre n'est point différente de celle des rois. Les vices, les vertus, le luxe, la pompe, ce qu'on nomme les grandeurs, la misère du pauvre, s'engloutissent et se confondent dans le tombeau. Ces considérations doivent contribuer à calmer la douleur amèrement exprimée par plusieurs écrivains, douleur légitime, mais qui sans doute eût été moins éclatante, si les cadavres exhumés eussent appartenu à des familles moins puissantes. »

Lorsque Louis XVIII fut rentré en France, un de ses premiers soins fut de rétablir à Saint-Denis les tombeaux de ses aïeux. Nous n'insisterons pas sur ce travail de restauration que M. Viollet-le-Duc a modifié de fond en comble. Louis XVIII fut enseveli dans le nouveau caveau des Bourbons, que la création du caveau impérial a réduit de moitié. Ce caveau des Bourbons est sombre et lugubre. C'est là que sont les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, retrouvés, dit-on, en 1815, au cimetière de la Madeleine ; le cercueil de Louis XVIII, attendant depuis 1824 un successeur de sa race, le cercueil contenant les restes présumés de Louis XVII, le cercueil du duc de Berry, etc., etc.

M. Viollet-le-Duc, chargé de la restauration définitive de la basilique de Saint-Denis, a rendu aux anciens tombeaux, si bizarrement classés et catalogués sous les règnes précédents, leur place primitive. Ces tombeaux sont ainsi disposés :

Sanctuaire, première travée de l'abside : Dagobert Ier ; Frédégonde ; Jean et Blanche, enfants de saint Louis.

Transsept, travée centrale : Clovis II ; Charles Martel ; Louis III et Carloman ; Pépin et Berthe ; Robert et Constance d'Arles ; Henri Ier ; Louis VI ; Philippe, fils de Louis VI, et Constance de Castille ; Carloman, roi d'Austrasie, et Ermentrude ; Isabelle d'Aragon ; Philippe III le Hardi ; Philippe IV le Bel ; Louis X le Hutin ; Jean Ier ; Jeanne de France ; Henri III.

Chapelle de la Trinité : Charles de Valois, comte d'Alençon, et Marie d'Espagne, sa femme ; Léon de Lusignan, roi d'Arménie.

Chapelle Saint-Hippolyte : Philippe, frère de saint Louis ; Louis, fils aîné de saint Louis ; Louis et Philippe, fils de Pierre, comte d'Alençon ; Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem ; Blanche, fille de saint Louis ; Louis, comte d'Evreux, et Marguerite d'Artois, sa femme ; Charles, comte de Valois ; Catherine de Courtenay ; Clémence de Hongrie ; Blanche d'Evreux, deuxième femme de Philippe VI ; Jeanne de France, leur fille ; Marie de Bourbon.

Croisillon nord : Roi et reine inconnus (XIIe siècle) ; Louis XII et Anne de Bretagne ; Henri II et Catherine de Médicis ; le cardinal Louis de Bourbon ; François II ; Guillaume du Chastel.

Chapelle Notre-Dame-la-Blanche : Philippe V dit le Long ; Charles IV dit le Bel ; Jeanne d'Evreux, sa troisième femme ; Blanche de France, sa fille ; Philippe VI de Valois ; Jean II le Bon.

Chapelle Saint-Eustache : Henri II et Catherine de Médicis ; Marie de Bourbon ; un prince et une princesse inconnus (XIVe siècle).

Chapelle Saint-Michel : Charles, comte d'Etampes ; Marguerite, comtesse de Flandre ; Louis, duc d'Orléans, deuxième fils de Charles V ; Valentine de Milan, sa femme ; Charles, duc d'Orléans, son fils ; le comte Philippe de Vervins, son autre fils ; cœur du roi François Ier.

Croisillon méridional : François Ier et Claude de France, sa femme ; Béatrix de Bourbon ; Renée d'Orléans, duchesse de Longueville.

Chapelle de Saint-Jean-Baptiste : Charles V ; Jeanne de Bourbon ; Charles VI ; Isabeau de Bavière ; du Guesclin ; Louis de Sancerre ; pierres monumentales de la bataille de Bouvines.

Indépendamment du rétablissement de ces tombes illustres, il est question d'élever un monument à la mémoire de tous les princes dont rien n'annonce extérieurement la présence dans la crypte.

Napoléon Ier, voulant se préparer un cortége magnifique d'empereurs autour de l'emplacement que devaient occuper les dépouilles de sa dynastie, fit commencer un monument dédié à Charlemagne, et qui se serait dressé au milieu de l'église ; on y eût vu Charlemagne debout sur une colonne de marbre, au pied de laquelle seraient venues se grouper les statues de Napoléon et de ses successeurs. La vieille basilique eût été ainsi impérialisée. La chute de l'empereur arrêta ce projet, et les deux statues commencées, à peine dégrossies, d'un style assez mauvais d'ailleurs, furent descendues dans la crypte, d'où l'on n'a pas encore eu le courage de les retirer. Mais l'idée principale du fondateur de la dynastie napoléonienne n'en a pas moins été religieusement reprise par son successeur. L'empereur Napoléon III, par un décret du 18 novembre 1858, décida que la dynastie impériale aurait son caveau funèbre à Saint-Denis. Des travaux furent immédiatement commencés dans ce but, et voici la description exacte que donne du caveau impérial, récemment terminé, un ouvrage de M. le chanoine Jacquemet, l'*Eglise de Saint-Denis, sa crypte et ses tombeaux :* « On vient de terminer un magnifique caveau destiné à recevoir les restes de l'empereur Napoléon Ier et de sa dynastie. Son ouverture, fermée aujourd'hui par d'énormes dalles encadrées dans des baguettes de cuivre, est placée vers le centre du transsept ; le caveau s'étend jusqu'au delà du grand autel, derrière lequel sont ménagées deux ouvertures qui permettent à l'œil de pénétrer, au moyen d'une lampe, dans son intérieur. On y descend par un escalier de 14 marches, au bas duquel un vestibule d'une longueur de $4^m,50$ environ, large de $1^m,75$, conduit jusqu'à la crypte impériale. Celle-ci se compose de quatre parties, La partie centrale, de $2^m,30$ de largeur sur $2^m,20$ d'élévation, est séparée des bas-côtés par une ligne de piliers de pierre. Les bas-côtés ont $2^m,55$ de largeur. Leur longueur est de $9^m,50$, qui est aussi celle de la nef, depuis la fin du vestibule jusqu'à la partie qui termine la crypte à l'autre extrémité, et qui y forme un rond-point d'une profondeur de 1 mètre environ, où l'on monte par une marche. Une console en garnit le fond, destinée, paraît-il, à recevoir le cercueil du chef de la dynastie, tandis que les bas-côtés se garniront successivement des sarcophages de ses successeurs et des membres de la famille qui auront droit à y reposer. »

Les restes de Napoléon n'ont pas encore quitté les Invalides, et rien n'annonce leur prochaine translation dans le caveau impérial de Saint-Denis. Quoi qu'il en soit, nous ne voulons affirmer à nos lecteurs que ce que nous savons d'une manière certaine, et l'autorité semble s'être livrée, sur cette question, à de longues hésitations dont elle n'est peut-être pas encore sortie.

Sans viser au titre de prophète, — ce qui, par le souffle démocratique qui nous agite, serait peu généreux, — qu'il nous soit au moins permis de citer ici ces beaux vers du poëte et qui rappellent la même idée :

L'avenir, l'avenir, l'avenir est à moi !
— Non, l'avenir n'est à personne,
Sire, l'avenir est à Dieu ;
A chaque fois que l'heure sonne,
Tout, ici-bas, nous dit adieu.
L'avenir, l'avenir, mystère,
Toutes les choses de la terre,
Gloire, fortune militaire,
Couronne éclatante des rois,
Ambitions réalisées,
Victoire aux ailes embrasées,
Ne sont jamais sur nous posées
Que comme un oiseau sur les toits.

N'ajoutons qu'un seul vers de notre vieux poëte :

Mais où sont les neiges d'antan ?

Nous avons dit ailleurs qu'un chapitre, dit chapitre impérial, est attaché à la basilique de Saint-Denis. Voici, d'après le budget de l'Etat, le tableau des frais que nécessite l'entretien annuel de ce chapitre qui fut créé par Napoléon Ier :

10 chanoines évêques à 10,000 fr.	100,000
18 chanoines du 2e ordre à 4,000 fr.	72,000
Diacres, sacristains, chantres, aides, etc., etc.	20,600
Frais de maîtrise et entretien des enfants de chœur	3,560
Huissiers, suisses	5,900
Frais d'entretien du matériel et des ornements	8,940
	211,000 fr.

— *Orgue.* L'orgue de Saint-Denis est l'un des plus beaux et des plus célèbres instruments de ce genre qui existent en France, et le premier de cette dimension qui ait été construit par MM. Cavaillé père et fils, dont il fit immédiatement la réputation. Encouragé par les conseils de Berton, l'auteur d'*Aline, reine de Golconde*, M. Aristide Cavaillé se rendit à Saint-Denis, examina attentivement la tribune, puis, travaillant jour et nuit, et appuyant son projet par des calculs et des développements étendus, il parvint à le terminer dans les délais prescrits. Mais ici surgissait un autre embarras : au projet devait être joint un devis, et jamais M. Aristide Cavaillé n'en avait fait ; son père seul, sous la direction duquel il travaillait d'ordinaire, s'occupait toujours de ce soin. A cette époque (1841) les chemins de fer n'existaient point, et, pas plus que pour le projet, il ne lui était possible d'écrire à Toulouse de façon à recevoir une réponse en temps opportun. A force de travail et d'intelligence, il vint pourtant à bout de présenter le tout, projet et devis, en temps utile, et il eut l'honneur et le bonheur de voir ses plans approuvés et adoptés par la commission, et la construction de l'orgue de Saint-Denis adjugée d'après ceux-ci, et aux termes du concours, à MM. Cavaillé père et fils. Il n'est pas inutile de faire remarquer que M. Aristide Cavaillé n'avait alors que *vingt-deux* ans. A partir de ce moment et en raison de son succès, son père lui confia la direction de l'établissement.

Nous allons donner rapidement les renseignements les plus essentiels sur la composition de cet instrument magnifique et exceptionnel. Voici la composition des jeux de l'orgue de Saint-Denis :

CLAVIER DE PÉDALES

(deux octaves de *fa* en *fa*).

FLUTES.	A l'*ut*.	Au *fa*.	Nombre de tuyaux.
1. Flûte ouverte	32 pieds.	»	25
2. Flûte ouverte	16	24	25
3. Flûte ouverte	8	12	25
4. Flûte ouverte	4	6	25
5. Gros nasard ou quinte	8	»	25
ANCHES.			
6. Basse-contre	16	24	25
7. Basson	8	12	25
8. Bombarbe	16	24	25
9. 1re trompette	8	12	25
10. 2e trompette	8	12	25
11. 1er clairon	4	6	25
12. 2e clairon	4	6	25

CLAVIER DU POSITIF

(quatre octaves et demie d'*ut* en *fa*).

FLUTES.		Nombre de tuyaux.
1. Bourdon	16 pieds.	54
2. Salcional	8	54
3. Bourdon	8	54
4. Prestant	4	54
5. Flûte	4	54
6. Nasard ou quinte	3	54
7. Doublette	2	54
8. Tierce	»	54
9. Cymbale de quatre rangs	»	216
10. Fourniture de quatre rangs	»	216
ANCHES ET JEUX HARMONIQUES.		
1. Flûte harmonique	8	54
2. Flûte octaviante	4	54
3. Flageolet harmonique	2	54
4. Trompette harmonique	8	54
5. Cor d'harmonie et hautbois	8	54
6. Cromorne	8	54
7. Clairon octaviant	4	54
8. Tremblant	»	»

CLAVIER DU GRAND ORGUE

(quatre octaves et demie d'*ut* en *fa*).

FLUTES.		Nombre de tuyaux.
1. Montre	32 pieds.	54
2. Montre	16	54
3. Montre	8	54
4. Viole	8	54
5. Bourdon	16	54
6. Bourdon	8	54
7. Flûte traversière harmonique	8	54
8. Flûte octaviante harmonique	4	54
9. Prestant	4	54
10. Nasard ou quinte	3	54
11. Doublette	2	54
12. Grosse fourniture de quatre rangs	»	216
13. Grosse cymbale de quatre rangs	»	216
A reporter	»	2,568

Report	»	2,568
14. Fourniture de quatre rangs	»	216
15. Cymbale de quatre rangs	»	216
ANCHES.		
16. 1re trompette harmonique	8	54
17. 2e trompette harmonique	8	54
18. Basson et cor anglais	8	54
19. Clairon octaviant	8	54
20. Cornet à pavillon	8	54

CLAVIER DE BOMBARDES

(quatre octaves et demie d'*ut* en *fa*).

FLUTES.		Nombre de tuyaux.
1. Grand cornet de sept rangs	» pieds.	210
2. Bourdon	16	54
3. Bourdon	8	54
4. Flûte	8	54
5. Prestant	4	54
6. Nasard ou quinte	3	54
7. Doublette	2	54
ANCHES.		
8. Bombarde	16	54
9. 1re trompette de bombarde	8	54
10. 2e trompette harmonique	8	54
11. 1er clairon harmonique	4	54
12. 2e clairon octaviant	8	54
FLUTES.		
1. Bourdon	8	54
2. Flûte harmonique	8	54
3. Flûte octaviante harmonique	4	54
4. Octavin harmonique	2	54
5. Quinte	»	54
ANCHES.		
6. Trompette harmonique	8	54
7. Clairon harmonique	4	54
8. Voix humaine harmonique	8	54
Total général		4,506

Voici maintenant le tableau explicatif des neuf pédales *de combinaison* dans l'ordre qu'elles occupent au-dessus du pédalier, en partant de la droite de l'organiste :

I. — Pédale *expressive*, servant à nuancer les sons du clavier de récit.

II. — Pédale *de récit*, dont l'emploi transporte les jeux du clavier de récit sur le deuxième clavier.

III. — Pédale *de bombarde*, qui amène sur le deuxième clavier les jeux du sommier de bombarde.

IV. — Pédale *du grand orgue*, qui fait passer les jeux qui le composent sur le deuxième clavier.

V. — Pédale *du positif*, servant à en placer les jeux sur ce même deuxième clavier.

VI. — Pédale *des dessus*, réunissant aux jeux de fond du positif les jeux d'anches et les jeux harmoniques appartenant à ce même clavier.

VII. — Pédale *des basses*, réunissant les basses de ces mêmes jeux aux jeux de fond du positif.

VIII. — Pédale *de tirasse*, amenant sur le pédalier les basses de tous les claviers.

IX. — Pédale *d'octaves*, produisant par rapport aux claviers des mains l'effet d'une troisième main qui fait sonner l'octave grave des notes touchées avec les doigts.

Les neuf pédales de combinaison jointes aux trois claviers des mains offrent tout d'abord à l'exécutant douze manières de nuancer tout à la fois le degré de force et le timbre des sons d'une façon extrêmement variée. Mais, si l'on se rend bien compte des dispositions que l'organiste peut prendre au préalable pour la distribution des registres, on obtient le chiffre, presque fantastique, de 4,071 mélanges différents produits par l'emploi de ces diverses pédales ; et si l'on se reporte aux effets analogues obtenus sur les orgues ordinaires, on trouve que cette variété d'effets est strictement limitée au nombre de claviers, c'est-à-dire à *quatre* ou *cinq* sur les instruments les plus considérables.

Adrien de La Fage a donc eu raison de dire que la comparaison des chiffres peut donner ici une juste idée des améliorations apportées par M. Cavaillé dans cette partie et des ressources nouvelles mises par lui à la disposition de l'organiste. Un point d'une bien haute importance, et dont tout exécutant est à même d'apprécier l'avantage, c'est d'avoir laissé à l'organiste toute liberté dans le choix des mélanges qu'il lui convient d'adopter, puisqu'il prépare ses combinaisons comme il l'entend, et les appelle ensuite au moyen des pédales. Ainsi les combinaisons presque infinies produites par les divers mélanges de ce grand instrument viennent elles-mêmes se combiner de nouveau, se succéder, se croiser sous les doigts, et à la volonté de l'organiste, qui, lorsqu'il s'est rendu maître de ce mécanisme, tient vraiment à sa disposition toutes les nuances d'expression imaginables, depuis le son le plus doux de l'orgue jusqu'à l'étonnante puissance sonore à laquelle ce magnifique instrument est susceptible d'atteindre.

— *Abbaye.* L'abbaye de Saint-Denis, une